



Maîtriser les principes du CSE - Entreprises de 50 Salariés et plus

Volet social et économique

PRÉSENTIEL SUR-MESURE INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Etre capable de cerner le rôle du Comité social économique et mettre en œuvre les dispositions pour permettre le bon fonctionnement de cette instance représentative du personnel.

Programme

Introduction

L'ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017 fusionne les DP, le CE et le CHSCT en une seule instance : le Comité Social et Économique.

Identifier les membres du CSE (élus et de droit) et les responsabilités du CSE
Notions d'établissements d'entreprise et d'unité économique et social (UES)

Avoir les moyens pour exercer efficacement son mandat :

- ressources du CSE et leur utilisation : moyens financiers, budget de fonctionnement et subvention ASC, possibilités de transfert
- heures de délégation : attribution, mutualisation, annualisation et modalités de décompte
- liberté de déplacement et ses limites

Accueillir, communiquer et représenter les salariés :

- local du CSE et moyens de communication
- transmission des réclamations des salariés auprès de l'employeur

Donner un cadre à l'exercice du mandat

- règlement intérieur
- mise en place de commission : utilité et fonctionnement
- rôle du secrétaire et du trésorier

Savoir participer à une réunion du CSE

- périodicité réunions et possibilités de réunions extraordinaires : participants, assistants et invités, ordre du jour, vote, compte-rendu ...
- temps passé en réunion

Comprendre les missions du CSE en matière économique et sociale

- attributions générales, consultations périodiques et ponctuelles
- droit à l'expertise et droits d'alerte
- accès aux documents : BDES, Base de Données Economiques et Sociales ...

Connaître les attributions du CSE en matière de santé et sécurité

- missions de prévention, inspections, analyse des risques
- droit à l'expertise et droits d'alerte
- accès aux documents : DUER, Document Unique d'Evaluation des Risques...)

Savoir négocier des accords

- cadre, moyens et processus de négociation

Connaître la protection des membres du CSE

- étendue et limites de la protection
- procédures, recours

Délit d'entrave :

- au fonctionnement du CSE et aux droits de ses membres
- sanctions

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Membres du CSE

Durée

3 Jours dont 21 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

1170 € par stagiaire

Adresse

Site de Rennes/Bruz

Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

Gérer les budgets du CSE :

- budget de fonctionnement : calcul de la subvention et utilisations possibles du budget
- budget des activités sociales et culturelles : utilisation du budget et précautions au regard de l'URSSAF
- possibilités de transferts entre budgets
- obligations comptables du CSE : niveaux d'exigence de tenue de comptabilité, présentation des comptes du CSE

Connaître l'entreprise par les chiffres

- obligations d'information financière de l'entreprise à destination du CSE, documents à communiquer au CSE
- analyse de l'information financière : Structure et lecture des Comptes annuels (Bilan et Compte de Résultat), Analyse du Résultat d'exploitation, notion de productivité et utilité pour le CSE



Les points forts de la formation

- Une formation où 2 intervenants complémentaires apportent leur expertise (droit social et juridique / analyse comptable)
- De nombreux exercices pratiques

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Appréhender le cadre légal du fonctionnement du CSE et identifier les possibilités d'adaptation. Savoir utiliser les moyens dont bénéficient les membres du CSE pour exercer leur mandat. Gérer les budgets du CSE. Connaître l'entreprise par les chiffres.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Questionnaires conçus par les formateurs pour évaluer les acquis de chacun en fin de formation sur les modules juridique et économique.

Modalités pédagogiques

Exemples de courriers/PV. Quizz. Présentation des thèmes, Echanges. Illustration par des cas concrets. Travail sur des Comptes d'entreprises réels. Diaporama mis à disposition des stagiaires.

Les sessions



Bruz

- 5, 6 mars et 9 mars 2026
- 9, 10 novembre et 13 novembre 2026

Date et mise à jour des informations : 04/12/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr



Contacts



DUROCHER Béatrice

Beatrice.DUROCHER@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

 CCI FORMATION
BRETAGNE